

PARTICULIERS

ÉVOLUTION DES TARIFS


au 1^{er} janvier 2023

Conditions et tarifs appliqués
aux opérations bancaires


Vous trouverez dans ce dépliant les **évolutions tarifaires applicables aux opérations bancaires à partir du 1^{er} janvier 2023**.


Quelques repères visuels pour faciliter la lecture :

 : Tarif en hausse

 : Tarif en baisse

 : Nouveau service

 : Vos opérations gratuites sur Internet

Les opérations réalisées en agence signalées par le symbole  peuvent être réalisées gratuitement depuis votre Espace Client (Internet ou l'application mobile « l'Appli SG »).

Sauf indication contraire, les tarifs présentés incluent les éventuelles taxes dont les évolutions seront répercutées automatiquement.

L'absence de contestation de ces nouvelles conditions tarifaires dans un délai de deux mois avant application vaut acceptation de votre part de la nouvelle tarification. En cas de refus, vous pouvez résilier sans frais la Convention de compte et de services-Particuliers dans ce même délai de deux mois.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

RELEVÉS DE COMPTE


■ Relevé de compte		
Mensuel		GRATUIT
Par quinzaine ou décadaire	par an	23,00€
Classé par type d'opérations	par an	23,00€
Hebdomadaire ou journalier	par envoi	➔ 1,60€
■ Relevé en braille		
GRATUIT		
■ Relevé de frais		
GRATUIT		

TENUE DE COMPTE

■ Tenue de compte⁽¹⁾	par trimestre	
Frais par compte actif, plafonnés à une facturation par client		6,75€
Pour les clients non-résidents		15,00€

BON À SAVOIR

Exonération pour les détenteurs de Sobrio, de JAZZ, de Kapsul, de l'offre Haute Fidélité, les clients de moins de 25 ans, les clients de la Banque Française Mutualiste et Banque Privée, les comptes inactifs, les détenteurs de Générés (Offre Spécifique de Services Bancaires), des Services Bancaires de Base.

■ Courrier conservé à l'agence à la demande du client, par compte et livret d'épargne	par mois	15,00€
■ Édition du RIB ou de l'IBAN		
- Depuis l'Espace Client (Internet ou « l'Appli SG »)		 GRATUIT
- Par un conseiller (en agence, par téléphone ou par mail)	par opération	5,00€
- Pour les détenteurs de Kapsul	par opération	7,00€

BON À SAVOIR

Exonération pour les détenteurs de Sobrio, de JAZZ, de Générés (Offre Spécifique de Services Bancaires), des Services Bancaires de Base.

(1) Les comptes et livrets d'épargne, les comptes titres et PEA ne sont pas concernés par cette facturation.

SERVICES EN AGENCE




■ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	
Retrait d'espèces jusqu'à 3 000 EUR	
– dans votre agence (ou autre agence si service indisponible dans l'agence qui tient le compte)	GRATUIT
– dépannage exceptionnel dans une autre agence que celle qui tient le compte	7,00€
Pour les retraits de plus de 3 000 EUR	
– dans votre agence ou l'agence la plus proche équipée d'un LOE ⁽¹⁾	GRATUIT
– dans une autre agence Société Générale équipée d'un LOE ⁽¹⁾	30,00€
	par opération
– Frais en cas de non retrait dans le délai convenu	50,00€
■ Versement d'espèces	GRATUIT
■ Frais de recherche de documents Document dématérialisé ⁽²⁾	GRATUIT
Autres documents :	
– Recherche de documents datant d'un an ou moins	15,00€
– Recherche de documents datant de plus d'un an	30,00€
■ Accès illimité au service de consultation et d'édition de relevés sur automates	
– Service Éclair Consultation	4,50€
	par trimestre

(1) Local dédié aux opérations exceptionnelles. Se renseigner auprès de votre Conseiller pour connaître l'agence la plus proche équipée d'un LOE.

(2) Gratuité de l'accès aux documents dématérialisés jusqu'à 5 ans après la fin de la relation.

BANQUE À DISTANCE

ESPACE CLIENT ET TÉLÉPHONIE⁽¹⁾

■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	GRATUIT
■ Consultation, gestion des comptes, messagerie client	GRATUIT
■ Consultation et gestion en ligne de vos cartes bancaires	GRATUIT
■ La Banque par téléphone  Des conseillers vous répondent du lundi au samedi (sauf jours fériés).	
■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte Mon compte en bref par mois – Un relevé hebdomadaire – Des notifications en cas d'approche du plafond de paiement carte ou du découvert autorisé	1,00 €
BON À SAVOIR  Inclus dans la cotisation Sobrio.	
■ Application mobile « l'Appli SG »⁽¹⁾ Les Services disponibles sur « l'Appli SG » comprennent les services gratuits décrits ci-dessus, ainsi que la Jauge, le Pass Sécurité, le bouquet Paylib et d'autres services.	GRATUIT

(1) Hors coûts de connexion/opérateur et frais liés au traitement des opérations.

VIREMENTS

Mineurs

Tout virement occasionnel supérieur à 500 €(*) au débit d'un compte de dépôt et/ou livret détenu par un mineur vers un compte dont il n'est pas titulaire ou un compte externe à Société Générale, est conditionné à l'accord conjoint des représentants légaux du mineur (voir Conditions Générales des produits concernés).

(*) 500 € cumulés sur une période de 7 jours glissants

■ Ajout ou suppression d'un bénéficiaire de virement



- | | | |
|--|---------------|----------------|
| - Depuis l'Espace Client (Internet ou « l'Appli SG ») | | GRATUIT |
| - Par un conseiller (en agence, par téléphone ou par mail) | par opération | 5,00 € |
| - Pour les détenteurs de Kapsul | par opération | 7,00 € |

BON À SAVOIR

Exonération pour les détenteurs de JAZZ, les clients Banque Privée, les détenteurs d'une carte CB Visa Infinite, des Services Bancaires de Base.

■ Domiciliation de virements bancaires

GRATUIT

■ Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

(virement en euros, émis vers la France ou un pays de la zone SEPA⁽¹⁾)

Frais par virement standard



- | | | |
|--|--|----------------|
| - Initié depuis votre Espace Client (Internet ou « l'Appli SG ») | | GRATUIT |
| - Traité en agence ⁽²⁾ | | ➔ 8,00 € |
| - Entre vos comptes Société Générale | | GRATUIT |

■ Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent)

(virement en euros, automatique et régulier, émis vers un compte tenu en France ou un pays de la zone SEPA⁽¹⁾)

Frais de mise en place d'un virement SEPA permanent

GRATUIT

Frais par virement permanent



- | | | |
|--|--|----------------|
| - Initié depuis votre Espace Client (Internet ou « l'Appli SG ») | | GRATUIT |
| - Initié ou modifié en agence | | ➔ 1,60 € |

(1) Espace unique de paiement en euros, constitué des pays de l'Espace unique européen, Monaco, Saint-Marin, Suisse, les îles Jersey, Guernesey et de Man, l'Andorre, le Vatican.

(2) Hors clôture de compte.

OFFRES GROUPEES DE SERVICES

GÉNÉRIS : Offre Spécifique de Services Bancaires destinée aux clients en situation de fragilité financière⁽¹⁾

■ **Cotisation**

par mois ➔ **1,00 €⁽²⁾**

Prestations et services inclus :

L'ouverture, la tenue et la fermeture du compte,

La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)⁽³⁾ - CB V PAY Génériss⁽⁴⁾, CB Visa Évolution Génériss (Carte CB Visa à autorisation systématique)

Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence qui tient le compte (ou autre agence si service indisponible dans l'agence qui tient le compte),

Des virements SEPA⁽⁵⁾ :

- 1 virement permanent initié en agence par mois,
- 4 virements occasionnels traités en agence par mois,
- Un nombre illimité de virements occasionnels et permanents initiés via Internet,

Un nombre illimité de paiements par TIP SEPA⁽⁶⁾ et prélèvements SEPA, 3 chèques de banque par mois,

L'accès illimité à l'Espace Client,

Une alerte par SMS dès que le solde du compte passe sous le seuil de 100 €,

La fourniture de Relevés d'Identité Bancaire,

L'enregistrement de changement d'adresse.

(1) Conditions de souscription et contenu de l'offre conformes au I et III de l'article R.312-4-3 du Code monétaire et financier.

(2) Gratuit pour les mineurs.

(3) Sous réserve des exceptions détaillées dans les Conditions Générales « Les Cartes de débit » de la Convention de compte et de services Particuliers.

(4) Cette carte n'est plus commercialisée.

(5) Le virement SEPA instantané n'est pas inclus dans l'offre Génériss et fait l'objet d'une tarification.

(6) Service permettant le règlement de factures à distance par prélèvement SEPA.

Conditions tarifaires :		
Plafonnement de la commission d'intervention	par opération par mois	4,00 € 20,00 €
Plafonnement des frais de rejet de prélèvement ou TIP SEPA (dans la limite de 3 opérations de frais de rejet par mois) :		
- Pour un montant < à 10 €	par opération	Montant du rejet
- Pour un montant ≥ à 10 €	par opération	10,00 €
Plafonnement pour l'ensemble des frais d'incident suivants, liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte :		
	par mois par an	20,00 € 200,00 €
<ul style="list-style-type: none"> - Commissions d'intervention, - Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, - Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, - Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, - Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, - Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, - Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, - Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, - Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque, - Frais de paiement d'un chèque sur compte d'un titulaire interdit bancaire. 		
Avantage tarifaire supplémentaire:		
Réduction sur le Service Éclair Consultation		- 50 %

OPÉRATION AVEC L'ÉTRANGER

CHÈQUES⁽¹⁾

■ Encaissement de chèques étrangers

Encaissement d'un chèque en euro ou en devise tiré sur l'étranger

- Formule « Crédit accéléré »	16,74 €
- Formule « Crédit ferme »	1 ‰ du montant Minimum 16,74 €

■ Commission de traitement sur le montant des chèques ⁽²⁾ sur l'étranger	0,05 % du montant Minimum 14,00 €
---	--------------------------------------

■ Chèque présenté par une banque étrangère	0,10 % du montant Minimum 20,33 €
--	--------------------------------------

■ Émission d'un virement non SEPA⁽³⁾

(virement en devises, ou en euros hors zone SEPA)

Frais par virement occasionnel non SEPA⁽⁴⁾ :

- Initié depuis votre Espace Client (Internet ou « l'Appli SG »)

Options de frais possibles	« Share » ⁽⁵⁾	« Our » ⁽⁶⁾
Virement ≤ 500 €	9,00 €	9,00 € ➤ + 23,00 €
Virement > 500 €	13,00 €	13,00 € ➤ + 23,00 €

- Traité en agence

Options de frais possibles	« Share » ⁽⁵⁾	« Our » ⁽⁶⁾	« Ben » ⁽⁷⁾
Virement ≤ 500 €	13,00 €	13,00 € ➤ + 23,00 €	-
Virement > 500 €	0,10 % du montant (min. 26,00 € max. 70,00 €)	0,10 % du montant (min. 26,00 € max. 70,00 €) ➤ + 23,00 €	-

L'option de frais « Share » est obligatoire pour tout virement vers un pays de l'EEE, quelle qu'en soit la devise.

(1) Pour les opérations avec l'étranger, s'ajoutent, le cas échéant, les frais réclamés par le correspondant étranger ou la banque du tireur.

(2) Commission réduite de moitié pour la partie du montant supérieure à 75 000 €.

(3) Frais Société Générale sur 4 virements occasionnels non SEPA de moins de 12 500 € par an inclus dans la cotisation du module International de l'Option Convention Étoile de JAZZ et tous les virements occasionnels non SEPA inclus dans l'option Internationale « illimité » et « étudiants de moins de 30 ans ».

(4) S'ajoutent le cas échéant, les commissions et frais réclamés par la banque correspondante ou la banque du bénéficiaire.

(5) Seuls les frais facturés par Société Générale sont à la charge du donneur d'ordre.

(6) Tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre (incluant les frais des banques étrangères).

(7) Les frais par virement facturés par Société Générale sont à la charge du bénéficiaire. Cette option n'est pas disponible sur Internet.

ÉPARGNE BANCAIRE

COMPTES ET LIVRETS D'ÉPARGNE Taux au 1^{er} août 2022

■ Livret A	2,00 % ⁽¹⁾
■ Livret de Développement Durable et Solidaire	2,00 % ⁽¹⁾
■ Livret d'Épargne Populaire	4,60 % ⁽¹⁾
■ Livret Jeune	2,00 % ⁽²⁾
■ Livret Épargne Plus Société Générale	
Taux standard	0,05 % ⁽³⁾⁽⁴⁾
Taux majoré d'une prime de fidélité	0,15 % ⁽³⁾⁽⁵⁾
Taux au 1^{er} janvier 2023	
■ Compte sur livret	0,10 % ⁽³⁾

Versements et retraits possibles à tout moment⁽⁶⁾.

Rémunération du 1^{er} jour de la quinzaine qui suit le dépôt, jusqu'au dernier jour de la quinzaine précédant le retrait. Intérêts calculés par quinzaine civile en retenant le nombre de jours réels.

SERVICES D'ÉPARGNE ASSOCIÉS AUX COMPTES ET LIVRETS

■ Déclic Régulier (virements automatiques du compte bancaire vers un compte ou livret d'épargne Société Générale)	GRATUIT
■ Déclic Seuil (virements automatiques en fonction du solde du compte bancaire vers un compte ou livret d'épargne Société Générale)	GRATUIT ➔
■ Service d'épargne solidaire (reversement de tout ou partie des intérêts à 1, 2 ou 3 associations)	GRATUIT

(1) Taux nominal annuel net d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux, susceptible de modification par les pouvoirs publics.

(2) Taux nominal annuel net d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux, modifiable à tout moment par Société Générale.

(3) Taux nominal annuel brut avant impôt sur le revenu et prélèvements sociaux, modifiable à tout moment par Société Générale.

(4) Taux standard qui s'applique sur l'ensemble de l'épargne hors épargne stable.

(5) Le taux majoré (taux standard + prime de fidélité) s'applique sur les dépôts stables qui restent sur le livret pendant 6 mois complets consécutifs. Il est calculé sur le plus petit solde d'encours des 12 dernières quinzaines d'intérêts.

(6) Sous réserve, pour certains comptes et livrets, de maintenir un solde minimum pour éviter leur clôture et/ou un montant minimum par opération.

ÉPARGNE LOGEMENT

Taux au 1^{er} août 2022

■ Compte Épargne Logement	1,25 % ⁽¹⁾
■ Plan Épargne Logement	1,00 % ⁽¹⁾
■ Transfert dans un autre établissement (CEL, PEL)	75,00 €

ÉPARGNE À TERME

■ Plan Épargne Bancaire <i>Ce produit n'est plus commercialisé.</i> Composé d'un ou plusieurs comptes à terme et d'un compte sur livret, rémunéré à un taux fixe (TNAB) garanti pendant 8 ans sous réserve de garder les fonds bloqués jusqu'au 8 ^e anniversaire.	Nous consulter
■ Plan d'Épargne Populaire <i>Ce produit n'est plus commercialisé.</i>	Nous consulter
■ Transfert dans un autre établissement (PEP)	75,00 €

(1) Taux nominal annuel brut hors impôt sur le revenu et hors prélèvements sociaux.

RÉSOUTRE UN LITIGE

Société Générale a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service possible. Toutefois, des difficultés peuvent parfois survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

Société Générale s'engage à accuser réception de votre demande sous 10 jours ouvrables et à vous apporter une réponse sous 2 mois, sauf cas exceptionnel.

Dans l'hypothèse d'une réclamation sur les services de paiement, la banque s'engage à vous apporter une réponse dans un délai maximum de 15 jours suivant la date d'envoi de la réclamation écrite, sauf situations exceptionnelles pour lesquelles ce délai ne peut excéder 35 jours.

■ L'agence : votre premier interlocuteur

Rapprochez-vous tout d'abord de votre Conseiller de clientèle ou du Responsable de votre agence.

Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement à l'agence, par téléphone, par lettre ou par messagerie depuis votre Espace Client.

Si vous rencontrez des difficultés financières à la suite d'un accident de la vie entraînant une diminution sensible de vos ressources, une solution personnalisée pourra être recherchée.

■ Le Service Relations Clientèle à votre écoute

Si vous êtes en désaccord avec la réponse ou la solution apportée par votre agence, vous avez la possibilité de vous adresser au **Service Relations Clientèle de votre Région**, pour que votre demande soit réexaminée.

Vous pouvez saisir le service par courrier, téléphone ou Internet, en utilisant les coordonnées indiquées ci-après :

SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE SG AUVERGNE RHÔNE ALPES

Par email : SG-AuvergneRhoneAlpes.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** 

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG AUVERGNE RHONE ALPES
Service Relations Clientèle
TSA 17050
69307 LYON CEDEX 07

SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE SG COURTOIS

Par email : SG-Courtois.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** 

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG COURTOIS
Service Relations Clientèle
TSA 80224
31689 TOULOUSE CEDEX 6

SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE SG CRÉDIT DU NORD

Par email : SG-CreditduNord.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** 

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG CRÉDIT DU NORD
Service Relations Clientèle
TSA 98064
59049 LILLE CEDEX

SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE SG GRAND EST

Par email : SG-GrandEst.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** 

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG GRAND-EST
Service Relations Clientèle
TSA 10201
67093 STRASBOURG CEDEX

SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE SG GRAND OUEST

Par email : SG-GrandOuest.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** 

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG GRAND-OUEST
Service Relations Clientèle
TSA 41774
35517 CESSON SEVIGNE CEDEX

SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE SG LAYDERNIER

Par email : SG-Laydernier.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** 

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG LAYDERNIER
Service Relations Clientèle
TSA 68000
74059 ANNECY CEDEX

SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE SG SMC

Par email : SG-SMC.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** 

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG SMC
Service Relations Clientèle
TSA 91353
13281 MARSEILLE CEDEX 06

SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE SG SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Agences de Corse)

Par email : SG-SocieteGenerale.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** 

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Service Relations Clientèle
TSA 50001
20297 BASTIA CEDEX

SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE SG SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Agences de Paris / Ile de France)

Par email : SG-SocieteGenerale.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** 

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Service Relations Clientèle
TSA 62294
75427 PARIS CEDEX 09

SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE SG SUD-OUEST

Par email : SG-SudOuest.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** 

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG SUD-OUEST
Service Relations Clientèle
TSA 30001
33077 BORDEAUX CEDEX

SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE SG TARNEAUD

Par email : SG-Tarneaud.Reclamations@socgen.com

Par téléphone : **0 806 800 148** 

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi

Par courrier : SG TARNEAUD
Service Relations Clientèle
TSA 90001
87011 LIMOGES CEDEX

■ En dernier recours : le Médiateur de la consommation

En cas de désaccord avec la réponse apportée par votre agence et les Services Relations Clientèle ou si vous n'avez pas obtenu de réponse de la banque dans le délai de deux mois, ou de 15 jours ouvrables pour une réclamation portant sur un service de paiement, vous pouvez solliciter le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française (FBF) qui exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre des « Conditions générales du service de médiation Consommateurs » qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention, et que vous pouvez consulter sur le site lemediateur.fbf.fr et sur particuliers.sg.fr à la rubrique « Aide et contacts » puis « Contacts utiles ».

Pour les différends portant sur les services d'investissements et les instruments financiers vous pouvez saisir le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française (FBF) ou le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

En effet, une convention a été signée entre le Médiateur auprès de la FBF et le Médiateur de l'AMF le 7 septembre 2017 vous permettant d'exercer votre propre choix, lequel sera définitif pour le traitement de votre demande.

La saisine du Médiateur vaut autorisation expresse de levée du secret bancaire par le client à l'égard de Société Générale, pour ce qui concerne la communication des informations nécessaires à l'instruction de la médiation.

Vous pouvez saisir le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française en transmettant votre demande :

Sur le site internet du Médiateur : lemediateur.fbf.fr

Par courrier : Le Médiateur CS 151 – 75 422 Paris cedex 09

Le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française vous répondra directement, dans un délai de 90 jours à compter de la date à laquelle il aura reçu tous les documents sur lesquels est fondée la demande. En cas de litige complexe, ce délai peut être prolongé. Le médiateur formulera une position motivée qu'il soumet à l'approbation des deux parties.

Vous pouvez retrouver les Conditions Générales actuelles de la Convention de compte et de services Particuliers sur societegenerale.fr et en agence.

Vous pouvez consulter sur societegenerale.fr et en agence les Conditions et tarifs appliqués aux opérations bancaires-Particuliers au 1^{er} janvier 2023, conformément au paragraphe Modifications des Conditions Générales de la Convention de compte et de services-Particuliers.



À TRÈS BIENTÔT

SUR INTERNET

societegenerale.fr

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



SUR VOTRE MOBILE

avec l'Appli

PAR TÉLÉPHONE

3933

Service 0,30 €/min
+ prix appel

Des conseillers vous répondent du lundi au samedi.
Pour une réclamation ou la bonne exécution de vos contrats,
veuillez contacter votre agence (appel non surtaxé).

À compter du 1^{er} Janvier 2023, ce service devient gratuit.

DANS NOS AGENCES

10 000 conseillers à votre service
Pour prendre RDV, flashez ce QR code



Société Générale - S.A. au capital de 1 062 354 722,50 EUR - 552 120 222 RCS Paris -
Siège social : 29, bd Haussmann 75009 Paris - Intermédiaire en
assurances, dûment enregistré à l'ORIAS sous le n° 07 022 493 -
www.orias.fr. Studio Société Générale - Réf.: (E) 719846 - 09/2022.

